

# Rapport développement durable



2022



ville Antony



Protéger les habitants des effets du changement climatique : **Antony mène une transition écologique ambitieuse et pragmatique**

La production et la consommation d'énergie, ça s'optimise ! p. 8

Espaces verts et biodiversité : le duo gagnant pour une meilleure qualité de vie p. 12

Gestion des déchets : entre prévention et valorisation p. 16



Construire, rénover, développer Antony, **pour une fabrique de la ville durable**

L'aménagement urbain d'aujourd'hui est un aménagement urbain d'avenir p. 20

La clé de la mobilité : apaiser la circulation et concilier les usages p. 24

Des sols plus verts et moins perméables ! p. 26



Démocratie continue, qualité et accessibilité  
des services publics, cohésion sociale...  
**vers une nouvelle forme de prospérité ?**

---

Utile à l'intérieur, récompensé à l'extérieur ! p. 32

Solidarité et cohésion sociale : bien vivre tous-tes ensemble ! p. 34

Des petits aux plus grands, formons les citoyens de demain ! p. 36

Santé environnementale : "mieux vaut prévenir que guérir", ça fonctionne ! p. 41

**EN ROUTE !**



## **Du développement durable tactique vers une stratégie globale...**

Depuis de nombreuses années, la Ville d'Antony met en place des actions en faveur du développement durable, de manière pragmatique et sans que cela soit systématiquement étiqueté comme tel. On pourrait qualifier cette approche de développement durable tactique, par l'action. Cet engagement n'a pas été formalisé dans le cadre d'une stratégie globale comme un agenda 21 par exemple, mais il a permis à la Ville de faire plus que sa part dans de nombreux domaines et de présenter des standards élevés en termes de qualité de vie, de nature en ville, tout en étant dynamique et solidaire !

Antony s'engage à partir de 2022 dans une démarche de responsabilité sociétale qui s'incarne sur le terrain par des actions en faveur de la transition écologique, d'un développement équilibré et d'une ville inclusive.

## **... qui suit une méthode solide...**

Au-delà des mots, c'est un investissement important pour la municipalité et les services de la Ville qui s'appuient sur un référentiel exigeant reconnu internationalement : la norme ISO 26 000.

Cette norme définit ce qu'est la Responsabilité Sociétale des Organisations et propose une méthode pour progresser à l'échelle d'une collectivité. Ce travail peut sembler technique mais il a une finalité bien réelle : il vise à évaluer, stimuler, encourager les organisations qui souhaitent s'améliorer et avoir un impact positif sur la société, sur l'environnement et sur la vie des habitants.

## **... pour protéger les antoniens tout simplement, mais résolument !**

Cette démarche ambitieuse vise à atteindre un but qui dépasse largement une logique de responsabilité. Il s'agit tout simplement de protéger la population contre les effets du changement climatique et de favoriser le bien-vivre ensemble. En adaptant l'urbanisme, en devenant plus sobre en énergie et de moins en moins dépendant des énergies fossiles, en travaillant sur l'inclusion sociale, la Ville travaille un cadre de vie résilient face aux épisodes climatiques extrêmes, augmente son autonomie financière et assure la cohésion sociale indispensable à notre équilibre individuel et collectif.

# chapitre

Protéger les habitants des effets  
du changement climatique :  
**Antony mène une transition  
écologique ambitieuse  
et pragmatique**





L'action locale permet plusieurs leviers d'actions pour diminuer l'impact de nos activités sur ces dérèglements, mais aussi pour protéger les populations de leurs conséquences. Deux dimensions sont particulièrement développées dans ce chapitre : l'optimisation énergétique (suivi, sobriété, amélioration des performances des bâtiments) et le maintien de la biodiversité. La réduction des déchets et la lutte contre le gaspillage alimentaire sont aussi partie intégrante de la réponse apportée.

# La production et la consommation d'énergie, ça s'optimise !

Une grande partie des gisements d'économie d'énergie se situe sur les bâtiments. La ville entretient, maintient et rénove son patrimoine bâti qui représente près de 140 000 m<sup>2</sup>, elle agrandit et crée de nouveaux équipements le cas échéant. Elle pilote également les consommations de fluide sur l'ensemble de ce patrimoine.

La stratégie énergétique d'Antony est construite autour de trois principes :

- **La sobriété** : réduire nos besoins en énergie et consommer moins de kWh ;
- **L'optimisation** : améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments (1 kWh consommé = + de besoins couverts) ;
- **Le renouvelable** : développer les énergies renouvelables peu émettrices de gaz à effet de serre en produisant une part croissante des kWh que nous consommons.

## Validation du Schéma Directeur Énergie de la Ville

Dans le cadre de la mise à jour obligatoire (tous les 10 ans) des Diagnostics de Performance Énergétique (DPE) et en vue de l'application du « décret » tertiaire à l'horizon 2020, la Ville s'est engagée dès mi-2019 dans l'élaboration d'un Schéma Directeur Énergie (SDE) pour l'ensemble du patrimoine bâti de plus de 250 m<sup>2</sup>, au-delà du décret tertiaire (l'application du décret tertiaire étant obligatoire pour les bâtiments de plus de 1 000 m<sup>2</sup> seulement).

Le Schéma Directeur Énergie d'Antony désigne donc la **démarche volontariste** de la collectivité. Il établira un plan d'action pluriannuel (car il s'agit d'investissements lourds financièrement) visant à réaliser une mise aux normes Bâtiments Basse Consommation (BBC) pour l'ensemble des bâtiments concernés.

L'actualisation des DPE, l'étude de potentiel photovoltaïque, les audits énergétiques complets élaborés pour 54 sites ont permis de définir les objectifs à atteindre pour la ville à horizon 2030, 1ère échéance du décret tertiaire.

Lors de la validation du SDE en juin 2021, **les écoles ont été prioritaires**. Une liste de 11 sites dont 10 écoles (un bâtiment école/crèche) concernés par des rénovations énergétiques globales à échéances 2030 a été dressée, avec une première estimation du coût de l'opération globale à 45 millions d'€.



La Ville a été récompensée au Challenge décret tertiaire pour son SDE.

## Quelles sont les écoles concernées par le 1<sup>er</sup> programme de travaux (sur 8 ans) ?

- École élémentaire Blanguernon ;
- Groupe scolaire La Fontaine ;
- Groupe scolaire Adolphe Pajaud ;
- Groupe scolaire Velpeau ;
- Groupe scolaire du Noyer Doré ;
- École maternelle Val de Bièvre et crèche Les Petits Princes ;
- Groupe scolaire André Chénier ;
- Groupe scolaire Paul Bert ;
- Groupe scolaire Jules Ferry ;
- Groupe scolaire André Pasquier ;
- Centre de vacances Samoëns.

### Chiffres clés

## Antony multiplie ses investissements

### 15 MILLIONS D'€

investissement en matière de performance énergétique sur les 10 dernières années

### 45 MILLIONS D'€

estimation budgétaire du Schéma Directeur Énergie jusqu'en 2030



## LE SAVIEZ-VOUS ?



Le 16 novembre 2021, s'est déroulée la 1<sup>ère</sup> édition du Challenge décret tertiaire, conjointement organisée par ALTEREA et le SIPPAREC. Elle a récompensé les collectivités territoriales adhérentes pour leurs projets de rénovation énergétique dans les bâtiments tertiaires. La Ville d'Antony a reçu une mention spéciale pour son Schéma directeur d'énergie sur 54 bâtiments !

*“En comparant le Diagnostic de Performance Énergétique de 2009 à celui de 2020, la Ville a réduit de 22 % ses dépenses énergétiques et de 26 % ses émissions de gaz à effet de serre. **Le Schéma Directeur Énergie permettra de poursuivre et d'accélérer ces économies !”***

**Maryse Lemmet,**

Conseillère municipale déléguée  
aux Réseaux et à l'Efficacité énergétique



## L'école du futur quartier Jean Zay

Les 2 722 m<sup>2</sup> du nouveau groupe scolaire abriteront une école maternelle de 6 classes et une école élémentaire de 6 classes. Ce vaste équipement fonctionnera en partie grâce à des panneaux photovoltaïques posés sur la terrasse du 2<sup>ème</sup> étage et sera chauffé par géothermie !

Pour en savoir plus sur le quartier Jean Zay comme démonstrateur de l'engagement d'Antony en faveur du développement durable, rendez-vous p. 20 !



## Antony produit et consomme une énergie de plus en plus verte

L'offre d'électricité classique est issue d'un mix énergétique composé d'énergies renouvelables, de nucléaire et d'énergies fossiles comme le gaz, le fuel ou le charbon. Souhaitant montrer la voie, Antony a choisi de souscrire à **une offre 100% garantie d'origine renouvelable** avec le Sipperec. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, 59 bâtiments communaux, comme les écoles et les crèches, sont alimentés en électricité verte, c'est-à-dire non polluante car produite à partir d'électricité d'origine renouvelable.

### Aller plus loin et produire sa propre énergie

La Ville a fait le choix de produire une énergie verte et solaire. Le toit du gymnase Pierre de Coubertin est ainsi équipé de panneaux solaires sur 250 m<sup>2</sup> de surface.

Le groupe scolaire Paul Bert comporte dans ses murs un module de micro-cogénération couplé aux chaudières existantes. Ce système permet de produire du chauffage et de l'électricité. Ces deux sources d'électricité sont réinjectées dans le réseau de distribution géré par Enedis. Cette année, 75% des chaufferies ont été mises en réseau pour en permettre une Gestion Technique Centralisée (GTC). L'architecture de la GTC est en cours d'élaboration, en collaboration avec la Direction des Systèmes d'Information (DSI). Une phase à courte échéance de déploiement de sondes dans l'ensemble des écoles et crèches permettra de les connecter à ce système.



Forum de la Rénovation Énergétique

## Forum de la rénovation énergétique

La 2<sup>ème</sup> édition du forum de la rénovation énergétique, destiné en particulier aux propriétaires de maisons, a été organisée du 15 au 17 octobre 2021 par les villes de Sceaux, Bourg-la-Reine et Antony. Plusieurs animations ont été organisées sur les 3 communes pour présenter aux citoyens les avantages et les dispositifs d'une rénovation énergétique de leur habitation, bénéfique pour l'environnement et leur porte-monnaie ! Dans ce cadre, Antony a accueilli la conférence «Climat et enjeux de la rénovation énergétique».

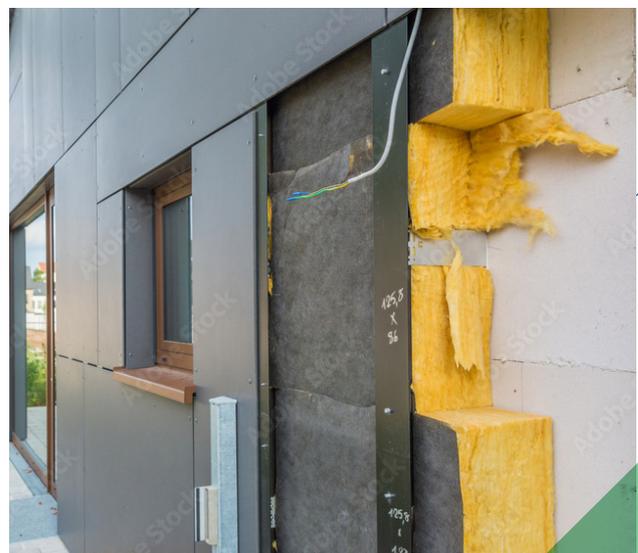
## Verdissement de la flotte automobile

En 2021, la Ville a pris une décision forte en s'engageant dans un programme de verdissement du parc automobile municipal. Dorénavant, elle s'interdit l'achat de véhicules thermiques, sauf s'il n'existe pas d'offres en véhicules propres. Un budget d'1,7 millions d'€ y sera donc consacré.



## Aménager durablement pour lutter contre la précarité énergétique

En plus des rénovations engagées dans les écoles, la Ville a engagé des rénovations et des **travaux d'isolation thermique aux normes BBC sur près de 2 500 logements sociaux pour les 6 prochaines années**. La résidence des Bas-Graviers profite déjà de ces aménagements grâce à une réhabilitation lancée fin 2019, aujourd'hui terminée. Des logements mieux isolés, ce sont des charges en moins à payer chaque mois par les locataires. Plusieurs projets portés par Hauts-de-Bievre Habitat se poursuivront. Des opérations de rénovation qui seront fortement soutenues par la ville.



# Espaces verts et biodiversité :

## le duo gagnant pour une meilleure qualité de vie

En Ville, les espaces naturels sont essentiels : ils abritent de nombreuses espèces animales et végétales, qui contribuent pleinement à l'équilibre de notre planète, mais également à celui de notre cadre de vie !

### Le poumon vert du bois de l'Aurore devient résilient

Depuis plusieurs années, le bois de l'Aurore faisait l'objet d'un phénomène de ruissellement important qui occasionnait des dégâts considérables en cas de forte pluie, ce qui s'était produit en juin 2018. Cet événement pluvieux intense a mis en évidence la vulnérabilité du bois.

La Ville a souhaité faire évoluer l'aménagement initial et entreprendre un réaménagement global de cet espace afin d'adapter ce dernier aux nouvelles conditions climatiques tout en conciliant fréquentation et préservation des écosystèmes en place.

Après plusieurs mois de travaux, le bois de l'Aurore a rouvert ses portes aux Antoniens le 11 novembre 2021. Le projet a été réalisé en pleine concertation avec les habitants !

#### Les objectifs de l'opération

- Adapter la gestion des eaux pluviales aux nouvelles conditions climatiques pour rendre le bois résilient ;
- Affirmer la gestion écologique initiée en 1996, lors de la création de l'espace public, notamment par la mise en place d'une gestion différenciée ;
- Conserver et développer les usages récréatifs présents pour accueillir un public multi-générationnel ;
- Améliorer la sensibilisation des usagers du bois à la biodiversité et à la gestion écologique du site.

#### L'hydraulique douce à la source du projet

Les eaux pluviales ont constitué le point de départ du réaménagement du bois de l'Aurore, sans pour autant être vues comme une menace.

**Rencontre et explications avec Antoine Poulain-Auzéau, urbaniste chef de projet chez Verdi Ingénierie.**

#### Pourquoi et comment le fonctionnement hydraulique du bois de l'Aurore a-t-il été placé au cœur du projet ?

En juin 2018, les intempéries avaient fortement marqué le bois : ravinement des chemins, inondations, zones instables.. Aujourd'hui, il est toujours soumis à ce risque important, mais il faut l'accepter et « faire avec ». Concrètement, l'ensemble du site est désormais maillé par un réseau de noues et de fossés qui permettent de guider les eaux pluviales de la manière la plus naturelle possible (respect des

courbes existantes et du nivellement) et de protéger l'ensemble des cheminements. Nous avons proscrit tout type de busage : c'est le chemin qui passe au-dessus de l'eau et non l'eau qui passe en dessous du chemin !

#### Quand et comment Verdi Ingénierie a-t-il accompagné la Ville d'Antony ?

La mission de maîtrise d'œuvre a débuté en janvier 2020 par une phase de diagnostic et de recueil de données. Verdi Ingénierie a accompagné la Ville d'Antony dans la compilation et la compréhension de l'ensemble des études réglementaires et environnementales réalisées sur le site, et dans la rédaction d'un dossier Loi sur l'Eau pour l'autorisation des travaux. Nous avons également réalisé l'étude de gestion des eaux pluviales, la création d'un nouveau réseau d'éclairage public pour la circulation Rabats-Mutualité, la définition des typologies de revêtements en lien avec l'architecte-paysagiste et le suivi de ces travaux.



Pour suivre le projet de réaménagement du bois de l'Aurore, rendez-vous ici !

#### Le bois de l'Aurore en chiffres

**2,4 HA DE SURFACE**

**18 MÈTRES DE DÉNIVELÉ**

**3 MARES**

qui sont des zones tampons entre les intempéries et le paysage

**1 MILLION D'€ INVESTI**

*“La Ville souhaite mettre en place un suivi naturaliste sur plusieurs années afin de **suivre l'évolution de la faune et de la flore du bois de l'Aurore, et d'en adapter la gestion pour favoriser la biodiversité**”*

**Michel Gioria**, Maire Adjoint chargé de la Transition Écologique, du Climat et de l'Environnement.

## Les bosquets urbains, des îlots de fraîcheur et abris de biodiversité

La Ville a lancé à l'automne 2021 un programme expérimental de bosquets urbains communément appelés micro-forêts urbaines. L'objectif ? Recréer tout un écosystème forestier en milieu urbain et laisser la nature sélectionner les arbres les plus résistants qui composeront ces espaces de verdure, sources de biodiversité et de fraîcheur !

L'implantation de bosquets urbains sera poursuivie en 2022 et déclinée sur des surfaces minérales pour une meilleure perméabilité des sols !

### Quels arbres sont plantés ?

Des espèces telles que l'érable, le chêne ou encore le merisier ont été sélectionnées par la direction des espaces verts pour reproduire des forêts qui auraient pu exister à Antony ! Tous les plants sont labellisés "Végétal Local". Cette année, **2 320 arbres et 2 440 arbustes ont été plantés sur 1 165 m<sup>2</sup>** dans le cadre de cette opération.



La Ville poursuivra sa démarche de plantation de bosquets urbains et veillera à désimperméabiliser des espaces bitumés.



### PARVIS DU BREUIL

Surface environ **400 M<sup>2</sup>**

Plantations **800** arbres et **1 200** arbustes en jeunes plants

Plantation avec les élèves de l'école Val de Bièvre réalisée en décembre 2021

### AVENUE LAVOISIER

Surface **120 M<sup>2</sup>**

Plantations **375** arbres et **1 200** arbustes en jeunes plants

Plantation avec les élèves de l'école Dunoyer-de-Ségonzac réalisée en décembre 2021

### SQUARE BEAUVALLON

Surface **215 M<sup>2</sup>**

Plantations de **675** arbres et **225** arbustes en jeunes plants

### PARC DES ALISIERS

Surface **200 M<sup>2</sup>**

Plantations de **10** arbres de taille plus importante que les autres sites, **100** arbres en jeunes plants et de **190** arbustes en jeunes plants



## Jardiner en partageant, ça se passe rue de Massy

Lors de la 2<sup>ème</sup> édition du budget participatif en 2019, un projet de “jardin partagé et potager pédagogique” a été retenu par les Antoniens. Installé sur une parcelle située au 126 rue de Massy, en face du groupe scolaire du Noyer-Doré, ce projet rejoint une proposition du Conseil Citoyen du quartier du Noyer-Doré, souhaitant l'installation de jardins potagers sur cette parcelle d'une superficie d'environ 1 300 m<sup>2</sup>.

Projet partagé, lieu de convivialité autour de jardins collectifs, support d'insertion, de lien social, de pédagogie et de sensibilisation au respect de l'environnement, ce jardin est pensé de manière globale.

De la consultation des entreprises jusqu'à l'inauguration en septembre, la Ville a mené toute la phase de réalisation du projet sur l'année 2021. Pour accéder au jardin, il est nécessaire d'adhérer au Centre culturel Ousmane Sy. L'association Espaces propose également des animations à destination des jardiniers depuis cette année.

### La concertation et la co-construction au cœur du projet

Le bureau d'études SaluTerre (ingénierie sociale, paysagère et environnementale) a été missionné par la Ville dès 2020, à l'aube du projet. **Rencontre avec Mehdi Chraïbi, responsable d'opérations.**

#### Quel a été le rôle de SaluTerre dans le projet des jardins partagés de la rue de Massy ?

Notre mission avait pour objectif de lancer la dynamique sociale, de co-construire le projet avec les habitants. Le tout pour concevoir collectivement l'aménagement, la gouvernance et le fonctionnement des jardins. Ce travail a permis d'aboutir à faire de ce jardin un lieu multifonctionnel. Au-delà d'un équipement de la Ville, il s'agit :

- D'un **espace de promenade** ;
- D'un **espace d'autoproduction** qui favorise une appropriation positive du lieu ;
- De **lieux d'expression de l'habitant jardinier**, qui s'implique dans la gestion du parc ;
- D'un **endroit convivial** où l'on peut apprendre, transmettre, échanger et s'entraider dans un respect mutuel ;
- D'un **parc écologique et pédagogique** dont les accès (horaires, modalités d'ouverture) sont gérés par un règlement intérieur.

#### Quelle méthode avez-vous choisie ?

SaluTerre a développé une méthodologie d'accompagnement fondée sur l'inclusion, la coproduction et l'autonomisation des futurs jardiniers. Après avoir mobilisé les habitants, 6 ateliers de concertation ont été organisés. Les objectifs des trois premiers ateliers étaient que les participants s'approprient le projet (lieu, contexte, envies et craintes) et construisent ensemble une esquisse du jardin partagé en tenant compte des contraintes techniques du terrain. Les trois ateliers suivants avaient pour but de structurer le collectif de jardiniers et son fonctionnement. Depuis l'inauguration des jardins et à chaque fois que nous y retournons, nous retrouvons les acteurs incontournables du projet et surtout les jardiniers, dont le sourire vaut à n'en pas douter la plus belle des récoltes !

#### Chiffres clés

Entre **30 ET 50 PERSONNES** par atelier

**550 M<sup>2</sup>** de potager

**Coût total du projet : 158 000 €**



## Coïncidence ? On ne croit pas !

En 2021 aussi, un nouveau projet de jardin partagé a été retenu dans le cadre du budget participatif. Cette fois-ci, il sortira de terre rue de l'Abreuvoir, entre les rues Fondouze et Joseph Delon. Il sera également réalisé de manière participative, dans sa conception comme dans sa gestion quotidienne !

## Le parc Heller attend sagement son tour

La Ville a pour objectif de réaménager ce parc et l'espace naturel des Godets, en lien direct avec le projet piloté par la Métropole du Grand Paris (MGP). Un projet de réouverture de la **réouverture de la Bièvre, de renaturation du Ru des Godets** et de restauration de la confluence entre la Bièvre et le Ru des Godets. En 2021, la MGP a démarré les études pour la réouverture de la Bièvre. Une démarche de concertation et de co-construction du projet avec les habitants va être initiée courant 2022 pour cerner les usages et les besoins des habitants.

### PARC HELLER

Surface 9 HA

Surface de l'espace naturel des Godets  
autour du bassin du Paradis 2,79 HA

Budget prévisionnel de l'opération  
15 525 000 €



## Des arbres connectés... pour leur santé

La Ville installe des sondes tensiométriques sur certains arbres de son territoire afin d'assurer un arrosage optimisé et de garantir la reprise des nouvelles plantations. Cette action a été expérimentée en 2021 sur 10 arbres. Le système installé mesure en continu les besoins en eau pour assurer un développement racinaire optimal. La direction des Espaces Verts reçoit des alertes leur permettant de connaître les besoins en arrosage. Ce système est mis en place pour au moins 3 ans. Ensuite, l'arbre devient autonome et n'a plus besoin d'arrosage !

Ces sondes sont également employées dans les grands projets d'aménagement. En 2021, 3 sondes ont été installées dans les nouveaux espaces verts de la place Patrick Devedjian. En 2022, le suivi agronomique des arbres équipés en 2021 sera poursuivi, et de nouvelles plantations seront équipées en fin d'année.

## EN RÉSUMÉ

le patrimoine arboré de la ville

100 %  
DES PARCS, SQUARES  
ET ESPACES VERTS  
DE LA VILLE SONT  
EN GESTION  
DIFFÉRENCIÉE

120 000 ARBRES  
ESTIMÉS SUR  
LE TERRITOIRE  
COMMUNAL

ENVIRON  
50 000 ARBRES  
GÉRÉS PAR  
LA VILLE

PRÈS DE  
5 000 ARBRES  
INVENTORIÉS  
DANS LES RUES  
DEPUIS FIN 2019

MONTANT DES DÉPENSES CONSACRÉES AUX ESPACES VERTS EN 2021 :

FONCTIONNEMENT  
737 000 € TTC  
(+3% PAR  
RAPPORT À 2020)

INVESTISSEMENT  
2 160 000 € TTC  
(+ 177% PAR  
RAPPORT À 2020)

PERSPECTIVE  
2022-2026  
INVENTORIER LES  
ARBRES DES PARCS  
ET ESPACES VERTS  
DES BÂTIMENTS  
COMMUNAUX

# Gestion des déchets : entre prévention et valorisation



## Semaine européenne de réduction des déchets

Du 21 au 29 novembre 2021, la Ville a participé à la Semaine européenne de réduction des déchets. Plusieurs actions ont été organisées dans ce cadre pour informer et proposer des solutions concrètes aux habitants : une conférence-débat programmée par les médiathèques d'Antony et animée par Rencontres et Débats autrement (en présence de l'auteur et conférencier Laurent Testot), des ateliers pour entretenir sa maison, des conseils cuisine anti-gaspi ou encore un goûter 0 déchet organisé par le Centre culturel Ousmane Sy.

### Défi Zéro Déchet

150 familles antoniennes se sont mobilisées dans le Défi zéro déchet. L'objectif ? Explorer différentes pistes pour réduire ses déchets au quotidien, comme manger local, acheter des produits en vrac, utiliser des contenants durables, faire réparer au lieu de jeter... Des ateliers et outils en ligne ont été proposés aux familles, qui ont pesé leurs déchets pour mesurer les économies réalisées sur toute la durée du défi.



## Comment organiser un événement éco-responsable ?

Cette année, 17 agents municipaux ont participé à 2 demi-journées de formation pour organiser un événement éco-responsable. L'association Zero Waste France a délivré de nombreux conseils sur les thématiques qui couvrent chaque opération événementielle : la restauration, la gestion des déchets, la communication et la logistique.

## Curious Lab' : les étudiants mis au challenge

Lancé en 2019 par le Département des Hauts-de-Seine, le Curious Lab' soutient et accompagne 7 communes pour rendre leur territoire plus innovant et collaboratif. En septembre 2021, 18 nouveaux défis ont été confiés aux étudiants de 6 écoles, dont l'Université Paris Nanterre. À Antony, 4 défis leur ont été proposés. 3 jeunes de Master ont notamment travaillé sur l'organisation du tri des déchets au sein de la mairie.

## Quand le déchet devient une ressource

Les enfants sont également sensibilisés à la lutte contre le gaspillage, notamment grâce au tri des biodéchets à la cantine. Les déchets des écoles élémentaires Paul Bert et Ferdinand buisson sont récoltés par la société Sogères jusqu'en 2023 et une expérimentation est en cours avec Vallée Sud Grand Paris pour l'école élémentaire André Pasquier. Sur la première partie de l'année en 2021, 1,5 tonne de biodéchets ont été récoltés à Paul Bert, 1,7 tonne à Ferdinand Buisson et 8,3 tonnes à la cuisine centrale d'Antony. Ces déchets ont une valeur : le tri permet de les transformer en électricité par méthanisation ! Des tables de tri sont quant à elles installées dans toutes les écoles de la ville.

## Trop bon pour être jeté

Pour lutter contre le gaspillage alimentaire et aider les personnes en difficulté, la Ville et ses cuisines centrales effectuent des dons alimentaires quotidiens auprès des plateformes Too Good To Go et Phénix. En 2021, 1 770 repas complets ont été servis via ces services. Les étudiants ont été priorités de mars à juin, bien que tous les habitants puissent en profiter par l'intermédiaire des applications dédiées. Une convention avec la Conférence Saint-Vincent-de-Paul permet également à la Ville de donner toutes les semaines entre 30 et 40 kg de denrées aux plus démunis.

## Un projet de "Clean up day"

Un « jour du nettoyage » antonien et en famille, inspiré du « world clean up day » mais aussi des expériences déjà menées dans le quartier du Noyer-Doré avec les associations et le Conseil citoyen, est en projet pour 2022... affaire à suivre !



## Compostage collectif

Regroupés en association, les résidents du 43 rue des Garennes n'ont pas seulement la main verte, ils ont aussi la fibre écologique ! Après la mise en place de jardins partagés, un compost collectif a été mis à leur disposition fin 2020 avec l'appui de la Ville et de Vallée Sud Grand Paris. Il a été installé en présence d'un maître composteur, qui les a guidés dans leur apprentissage et qui a été sollicité pendant un an pour parfaire leur formation. L'objectif ? Faire de l'engrais à partir de leurs déchets alimentaires mais aussi des feuilles et branchages.

## Les initiatives des plus jeunes générations

La commission Développement durable et transition écologique du Conseil des Jeunes Citoyens a organisé plusieurs actions, en particulier lors de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets. Ils ont par exemple conçu et mis en place une "clean walk", pour ramasser les déchets tout en se promenant. Résultat : environ 9 000 mégots ont été ramassés sur un rayon de moins d'1 km et sur 1h30 de temps ! Ils ont distribué des cendriers de poche à l'issue de cette action, comme message de prévention. Les jeunes du CJC ont également tenu un stand de sensibilisation au tri des déchets sur la place Patrick Devedjian ; près de 70 personnes ont été informées en 1 matinée.



## LE SAVIEZ-VOUS ?



En 2021, 3 projets issus du budget participatif sont en lien avec la gestion des déchets !

- Le tri sélectif dans les parcs d'Antony ;
- Une boîte à dons et à échanges entre habitants ;
- Un frigo solidaire pour éviter les gaspillages.

chapitre 

Construire, rénover,  
développer Antony,  
**pour une fabrique  
de la ville durable**





**La transition énergétique est-elle un frein au développement d'un territoire ?**

**Et si on prenait une minute pour répondre sérieusement ?**

Le développement des villes tel qu'il a existé par le passé, à Antony comme ailleurs, a produit des déséquilibres profonds en termes de qualité de vie (pollution, temps de transports, quartiers dortoirs...), d'écologie (recul des espaces naturels, consommation exponentielle d'énergie fossile...) et d'activité économique (grands centres commerciaux favorisés au détriment du commerce et de l'artisanat de proximité par exemple, perte de savoir-faire locaux...).

Par volontarisme et par pragmatisme, cette trajectoire est remise en cause... au profit d'une autre forme de développement centrée sur l'humain et son cadre de vie.

**À travers quelques exemples de projets lancés, poursuivis ou achevés en 2021, ce chapitre montre comment la transition écologique transforme la manière de faire la ville en matière d'urbanisme, de déplacements et d'activité économique.**

# L'aménagement urbain d'aujourd'hui est un **aménagement d'avenir**

Construit-on un nouveau quartier en 2021 comme on le faisait en 2000 ? Certainement pas ! L'exigence politique est différente, beaucoup plus exigeante sur la dimension écologique. La technique est différente, avec d'énormes progrès fait par le secteur : l'aménagement urbain désormais est un aménagement d'avenir . Et quand tout sera fini, ce sont les habitants qui bénéficieront de ces progrès. Explications.

## L'éclosion du nouveau quartier Jean Zay

En 2021, le projet d'aménagement du quartier Jean Zay est encore plus vert qu'à son démarrage. Pourquoi ? Concrètement, comment cela est-il rendu possible ? Le point avec Paul Bertrand, chargé d'opérations d'aménagement à Vallée Sud Aménagement.

### En quoi le futur quartier Jean Zay s'inscrit-il dans une démarche de développement durable ?

Le projet intègre les enjeux suivants :

- **La proximité** : pour se nourrir, se soigner, se divertir, s'instruire, se dépenser mais aussi travailler, avec la création de commerces et de surfaces dédiées à des services, la création d'équipements publics et l'accès au parc de Sceaux facilité ;
- **La mobilité** : pour concevoir un quartier quasi-entièrement réservé aux mobilités douces et moins carbonées (vélo, marche, accessibilité aux transports en commun) ;
- **La désimperméabilisation des sols** : grâce aux nombreux espaces verts dans les espaces publics, aux cœurs d'ilots en pleine-terre et aux toitures végétalisées, le projet permet de ne pas augmenter l'imperméabilisation du site avant et après sa réalisation, malgré la création de plus de 1000 logements et d'équipements publics.
- L'approche sur le **confort des espaces publics**, avec le dimensionnement généreux des allées et des places piétonnes, la réduction des émissions de GES grâce aux mobilités douces, la création d'une ambiance thermique agréable grâce à la végétalisation, aux vents et à la présence de l'eau, la réduction de l'effet d'îlot de chaleur avec des revêtements spécifiques, et l'atténuation des nuisances sonores générées par les axes routiers grâce à la disposition des bâtiments ;
- Les équipements publics et les lots privés s'inscrivent d'ores et déjà dans la dynamique de la **nouvelle réglementation environnementale 2020** (qui entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2022 pour les logements) : maîtrise des consommations énergétiques et de l'impact carbone des matériaux de construction, approvisionnement énergétique mixte avec un appoint en énergie renouvelable pour la production d'eau chaude sanitaire.

### Quelles sont les caractéristiques paysagères du site ? Existe-t-il des difficultés naturelles auxquelles faire face ?

Concernant la trame végétalisée, deux vastes espaces piétons (mail de Sceaux et cours Jean Zay) structurent le nouveau quartier et mettent en lien les parcs existants. Ils permettent une promenade depuis le parc Raymond Sibille d'Antony jusqu'au parc de Sceaux, assurant une continuité végétale et une continuité d'ombrage. Ils assurent le maintien de la biodiversité, par la diversité des strates, et permettent de conserver un cœur vert au sein du site.



La diversité des plantations est recherchée, entre les plantes caduques qui accrochent la lumière l'hiver et les plantes persistantes qui permettent de conserver un paysage toute l'année. Des centaines d'arbres et arbustes seront plantés sur le quartier, dont plus de la moitié sur les espaces publics, auxquels s'ajoutent les 140 arbres existants conservés.

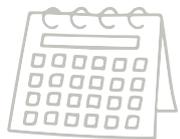
La place Jean Zay est végétalisée avec des grands bosquets d'arbres qui permettront un ombrage important en été. La stratégie de végétalisation a intégré la notion de confort d'été, pour les espaces extérieurs comme pour les bâtiments. Par exemple, la façade de l'îlot E qui doit accueillir les terrasses des restaurants, et qui est orientée plein sud, sera la zone la plus chaude. C'est pourquoi des grands arbres seront plantés à proximité.

Ce travail sur la végétalisation va de pair avec la présence importante d'espaces en pleine terre. 70% des emprises des îlots seront végétalisées et 33% en pleine terre. À l'échelle du quartier, un tiers de la surface est végétalisée et plus des trois quarts des espaces végétalisés sont en pleine terre.

La difficulté naturelle du site réside dans sa géologie. Les études géotechniques ont révélé la présence d'argile et de gypse dans le sol sur une partie du site, ce qui est synonyme d'une faible perméabilité et une capacité d'absorption limitée. À l'heure où la gestion alternative des eaux pluviales devient une obligation, cette caractéristique du site est une contrainte qui a nécessité un effort supplémentaire pour favoriser l'infiltration des eaux. Ainsi, la végétalisation importante des espaces publics permet d'absorber les pluies courantes. Cette gestion de l'eau pluviale à ciel ouvert participera à la qualité paysagère de la place et au développement de la trame verte et bleue, support de biodiversité.



## Vallée Sud Aménagement et la Ville : qui fait quoi, quand ?



- DÉCEMBRE 2015**  
 Approbation de la création de la ZAC Jean Zay par la Ville
- DÉCEMBRE 2016**  
 Approbation du dossier de réalisation (modification en juin 2017)
- JANVIER 2018**  
 Transfert de la compétence aménagement à l'Établissement public territorial Vallée Sud Grand Paris (EPT VSGP)
- MAI 2018**  
 Signature du contrat de mandat et d'assistance à maîtrise d'ouvrage entre l'EPT VSGP et Vallée Sud Aménagement pour mener à bien la conception et la réalisation du projet

### La Ville d'Antony est maître d'ouvrage de trois équipements publics :

- Le parking public
- Le groupe scolaire et la crèche
- La médiathèque intergénérationnelle et les archives municipales

**Vallée Sud Aménagement** intervient dans toutes les interfaces de conception et de travaux entre les projets de la Ville, celui des espaces publics et de l'EPT VSGP qui est maître d'ouvrage de la future résidence universitaire et des logements qui seront construits au sein des lots privés.

## Le quartier Jean Zay en chiffres et en images

**4 000 M<sup>2</sup>**  
**DE SUPERFICIE**  
**POUR LA PLACE**  
**CENTRALE**



**4 000 M<sup>2</sup>**  
**DE COMMERCES**  
**ET SERVICES**



**1 866**  
**LOGEMENTS,**  
**DONT 1 080 DÉDIÉS**  
**AUX ÉTUDIANTS**  
(585 nouveaux  
logements étudiants  
sur le quartier)



**635 ARBRES**  
**DANS**  
**LE QUARTIER**  
(dont 495 nouvelles  
plantations)

**269 PLACES**  
**DISPONIBLES**  
**DANS LE FUTUR**  
**QUARTIER**  
**SOUTERRAIN**

**1 GROUPE**  
**SCOLAIRE**  
**COMPRENANT**  
**12 CLASSES**  
**MATERNELLES**  
**ET ÉLÉMENTAIRES**

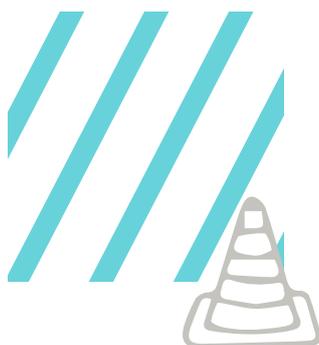
**1 CRÈCHE**  
**DE 72 BERCEAUX**



**1 MÉDIATHÈQUE**  
**DE 4 000 M<sup>2</sup>**  
(plus de 10 000  
références, 1 espace  
gaming, 1 fablab  
et 1 laboratoire de  
musiques)



**PRÈS**  
**DE 9 000 M<sup>2</sup>**  
**D'ESPACES**  
**VERTS CRÉÉS**



## Antonypole : un horizon 2027 verdoyant

Antonypole, qui bénéficiera de la ligne 18 du Grand Paris Express, se transformera dans les années à venir en un quartier avant-gardiste où il fera bon vivre et travailler. Telle est l'ambition de la Ville qui s'est entourée d'un groupement d'experts en urbanisme et en paysage pour bâtir un projet urbain cohérent et harmonieux.

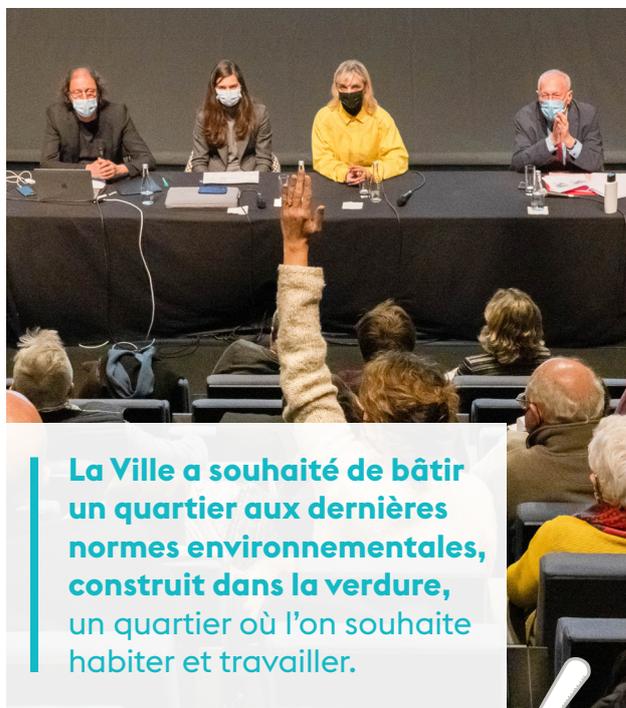
Un projet aussi séduisant qu'ambitieux ! Voilà les qualificatifs qui résument le mieux le projet urbain pour Antonypole : un territoire de 49 hectares, bordé par les autoroutes A6 et A10, appelé à devenir à l'horizon 2035 un nouveau quartier de la ville accueillant des logements et des entreprises. Construit sur des champs de blés dans les années 70, cet espace était une vaste zone d'activités que la Ville a longtemps souhaité redynamiser. La mutation urbaine du quartier a été entamée par le projet de gare à Antonypole. Aujourd'hui, le projet se précise et fait l'objet de réunions publiques et d'un travail commun remarquable avec des experts en urbanisme et en paysage, et prévoit une mixité des usages. Pour l'aider à concevoir le projet d'aménagement d'un nouveau quartier sur le site d'Antonypole, la Ville a choisi un groupement composé d'experts de haut niveau avec, en particulier :

- l'atelier d'urbanisme AUC, qui vient de remporter le Grand Prix de l'Urbanisme en 2021 ;
- l'atelier Michel Desvigne, Grand Prix de l'Urbanisme 2011 et reconnu comme l'un des meilleurs paysagistes au plan international.

### Un secteur économique innovant et dynamique

Antonypole est la future vitrine économique de la Ville. La zone qui borde l'autoroute A6 pourrait accueillir de nouvelles entreprises innovantes. Créatrice d'emplois, elle se caractérisera par une mixité entre tertiaire et lieux de production modernes ! Le bâtiment Akzonobel sera notamment un lieu avant-gardiste où seront aménagés des espaces de travail, d'exposition et de détente.

Afin de découvrir le projet urbain qui va transformer Antonypole en 2035, les Antoniens ont été conviés à plusieurs réunions publiques. Ils ont ainsi pu échanger avec les différents professionnels engagés. La première réunion a permis d'informer les habitants sur les points techniques du projet, la deuxième s'est focalisée sur la création de la gare et la troisième a réuni les associations antoniennes pour évoquer l'avenir du centre André Malraux.



#### Chiffres clés

UN QUARTIER DE 49 HECTARES

PRÈS DE 4 000 LOGEMENTS

5 000 ARBRES PLANTÉS

700 ARBRES EXISTANTS  
CONSERVÉS

La Ville a souhaité de bâtir un quartier aux dernières normes environnementales, construit dans la verdure, un quartier où l'on souhaite habiter et travailler.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour se donner les moyens d'atteindre l'objectif de 25 % de logements sociaux prévu par la loi (SRU) pour 2025, la Ville impose désormais à tout programme de construction de plus de 2 000 m<sup>2</sup> de surface de plancher de comporter 30 % de logements sociaux.



# La clé de la mobilité : apaiser la circulation et concilier les usages

## Les Antoniens à vélo, un tandem réussi

### Un succès pour la Fête du Vélo

La 1<sup>ère</sup> édition de la Fête du vélo a investi la place Patrick Devedjian le 9 octobre 2021. Moment de partage et de découverte, cet événement avait pour but de faire aimer la pratique du vélo au plus grand nombre à travers une pléiade d'animations ludiques, sportives et surprenantes et une vingtaine de stands : circuit pour les enfants, simulateurs, démonstration de vélos anciens mais aussi conseils et prévention routière.

### Démarrage du comité vélo

Le mois de mars 2021 a vu la création d'un comité vélo. Des élus, des représentants d'associations, des commerçants et des familles antoniennes se sont rencontrés pour la première fois en visioconférence. L'objectif de cette instance consultative à destinations des citoyens est d'échanger sur les aménagements cyclables d'Antony et de hiérarchiser les projets permettant de favoriser l'usage du vélo en ville.



### Développer les aménagements cyclables

#### Éphémères

La Ville a créé à l'issue du premier confinement 1,5 km de pistes éphémères en plus des 14 km de pistes du département sur la RD 920 et la rue Adolphe Pajeaud principalement. L'expérience le prouve : lorsque ces itinéraires existent, les cyclistes sont de plus en plus nombreux à les emprunter ! Le comité vélo a fait des propositions sur la pérennisation des pistes communales et des itinéraires cyclables en contre sens sur 1,230 km.

#### Permanents

En fin d'année, une convention entre la société Zoov et la Ville a été signée pour la mise en place de vélos en "semi free-floating". À la différence du 100 % libre-service, les utilisateurs des vélos électriques devront ici déposer leur véhicule dans une des deux stations créées pour l'occasion, à Hôtel de Ville et à la Croix-de-Berny. Cette alternative permet de centraliser les vélos disponibles et de ne pas encombrer les trottoirs.

### Antony sur le podium du challenge Mai à Vélo

En mai 2021, la Ville a participé à un challenge organisé par le dispositif Mai à Vélo. Les antoniens ont été invités à s'inscrire et à pédaler le plus possible grâce à l'application Géovélo, pour faire remporter ce défi à la ville d'Antony ! L'événement fédérateur a très bien fonctionné, puisque la Ville a été lauréate du prix des collectivités entre 30 000 et 70 000 habitants avec plus de 36 800 km comptabilisés.

### La Ville engagée dans un programme d'accompagnement

La Ville a répondu à l'appel à candidature du programme AVELO 2, porté par l'ADEME. Cet engagement va permettre à Antony de travailler sur la planification, l'expérimentation, l'évaluation et l'animation de sa politique cyclable. Ce projet de structuration globale démarre dès janvier 2022.

## Transports en commun : toujours mieux desservir les équipements et les services

### Antony = 6 gares de RER (5 B et 1 C)

Depuis le mois de septembre 2021 et après plusieurs mois de travaux, la gare Croix-de-Berny est complètement rénovée et desservie par tous les trains ! Le RER B est dorénavant 100 % accessible, y compris aux personnes porteuses de handicap.



## Apaiser la circulation en centre-ville

La Ville souhaite équilibrer l'espace alloué aux différents modes de circulation dans son cœur de ville.

### Des actions concrètes pour une mobilité plus durable des agents municipaux

Un Plan de mobilité durable a été rendu obligatoire par la loi de transition énergétique dans tous les établissements regroupant plus de 100 salariés sur un même site. La Ville a d'abord dressé un état des lieux des habitudes de déplacement domicile-travail de ses agents, puis elle a pris une trentaine de mesures concrètes pour les encourager à privilégier des modes de déplacement alternatifs à la voiture. Covoiturage, télétravail, mise à disposition d'une dizaine de vélos électriques, installation d'un abri pour les garer et de bornes de recharge... La Mairie entend montrer l'exemple en mobilisant son personnel autour de cet objectif.

### Favoriser l'utilisation de véhicules électriques

De nouvelles infrastructures de recharge des véhicules électriques continuent d'être installées sur les anciennes stations Autolib, grâce à la convention passée avec la société Métropolis. En décembre 2021, 18 points de charge répartis sur 3 stations sont opérationnels sur l'ensemble du territoire communal : rue Alexis de Tocqueville, place des Anciens combattants d'Afrique du Nord, et rue Velpeau. 4 points de charge supplémentaires seront opérationnels dès janvier 2022, dans la station rapide de l'avenue du Général de Gaulle.

### Le passage à niveau du quartier Fontaine Michalon remis en service

En 2022, le chantier visant à supprimer le passage à niveau du quartier Fontaine Michalon sera terminé ! La route passera dorénavant sous les voies de la SNCF et l'ensemble des usagers circulera en toute sécurité (piétons, cyclistes, personnes en situation de handicap).



# Des sols plus verts et moins imperméables !

En ville, le sol est une ressource rare et chère. Longtemps considéré comme un support à optimiser pour répondre à des besoins d'extension urbaine, les sols naturels, agricoles ou forestiers ont subi des aménagements. Goudronnés ou bétonnés, beaucoup sont devenus imperméables : cela s'appelle l'artificialisation des sols. Les répercussions sur l'environnement et la qualité de vie des citoyens sont directes. Antony compte prendre sa part dans ce défi particulièrement ambitieux, qui nécessite de repenser l'aménagement urbain hérité du siècle dernier.

## En inscrivant de nouvelles règles en matière d'urbanisme

La modification n°5 du **Plan Local d'Urbanisme (PLU)** est appliquée depuis le mois de janvier 2021. Elle s'inscrit dans la politique menée par la ville d'Antony pour lutter contre le réchauffement climatique et favoriser la transition écologique. Le parti pris environnemental du projet a suscité un véritable intérêt des habitants, qui ont fortement participé à l'enquête lancée à l'automne, avec 163 observations. Ils ont ainsi marqué leur approbation au coup d'arrêt donné par la ville à la densification du secteur pavillonnaire. Le principal objet de cette modification est de préserver les espaces verts dans cette zone protégée. Les différentes mesures adoptées vont ainsi toutes dans ce sens.

- **Interdire de construire hors de la bande de 20 mètres** le long des voies publiques et privées desservant la parcelle, pour en préserver les cœurs d'îlots ; les extensions et surélévations des constructions existantes y sont autorisées, à condition qu'elles ne dépassent pas 30 % de surface du plancher de la construction existante et 40 % d'emprise au sol (les surélévations restent limitées à 10 mètres) ;
- **Dissuader le regroupement des parcelles** en vue de construire des immeubles en zone pavillonnaire, en rendant dégressive l'emprise au sol des constructions ; cette règle se combine à celle de 20 % d'emprise au sol pour les lots divisés ;
- **Protéger les espaces verts**, en augmentant l'obligation de maintenir des espaces verts en pleine terre pour les espaces laissés libres par la construction de 70 à 75 % ; les antoniens pourront se rapprocher du service des espaces verts pour choisir une végétation adaptée ;
- **Classer certains secteurs du centre-ville (zone UA) en secteur pavillonnaire (zone UD) ;**
- **Imposer à tout programme de construction de 2 000 m<sup>2</sup> de surface de plancher de comporter 30 % de logements sociaux** (objectif de 25 % prévu par la loi SRU pour 2025).

### En bref

Le commissaire enquêteur de l'enquête publique a rendu un avis favorable au projet de modification du PLU en se félicitant que la Ville ait trouvé un équilibre entre les injonctions de densification de l'État et la protection de l'environnement.

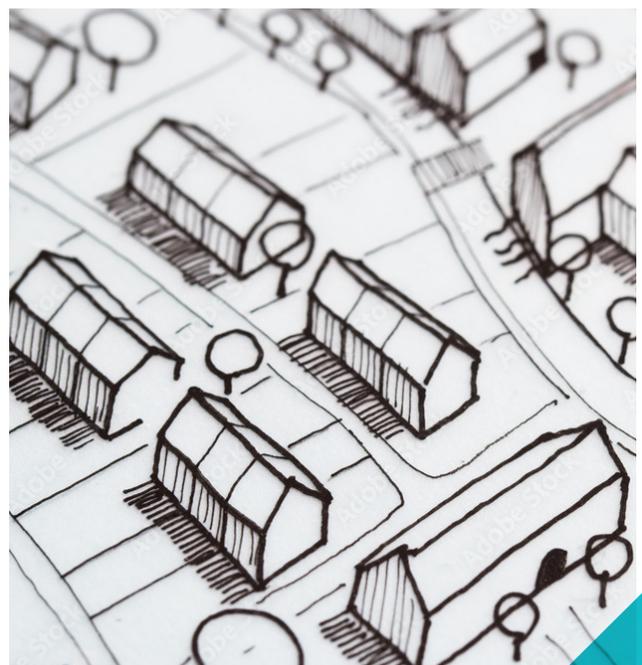


Plus d'infos  
sur [ville-antony.fr](http://ville-antony.fr) !

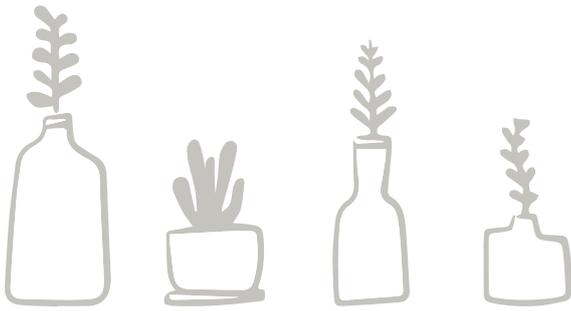
## LE SAVIEZ-VOUS ?



Les objectifs de densification fixés par le schéma directeur de la Région Île-de-France seront atteints, malgré l'arrêt de la densification de la zone pavillonnaire (cf. pages 26 et 27), grâce à la construction des nouveaux quartiers Jean Zay et Antonympole.



## En créant un potager digne d'une coupe de France



### En végétalisant les cours d'école



Les premières actions engagées pour la végétalisation des cours d'école se poursuivent. Elles permettent d'apporter des réponses pour favoriser l'ombrage et l'infiltration des eaux de pluies dans les sols des cours des groupes scolaires, afin de faire baisser les températures lors des épisodes de canicule ; ceci avant l'établissement d'une planification de rénovation globale des cours d'école. Ont été réalisés en 2021 :

- La végétalisation de l'école André Pasquier (budget participatif 2019) ;
- La mise en place de 3 ombrières (métal et bois) dans la cours de l'école élémentaire Paul Bert ;
- Le démarrage des travaux d'installation de 3 canopées urbaines (ombrières végétalisées) dans la cours de l'école élémentaire Dunoyer de Ségonzac ;
- La végétalisation des abords de l'école Blangueron.

Un audit paysager des cours d'école est en cours, dont le rendu est prévu mi-2022. Plusieurs tests seront également réalisés à partir de copeaux de bois, pour favoriser l'infiltration naturelle des eaux de pluie dans des sols rendus perméables (au centre culturel Ousmane Sy et à la crèche des Petits Princes).

Nombreux sont les centres de loisirs et les écoles qui créent leur potager. Et pour cause, il est un formidable outil pour comprendre la nature, la biodiversité, l'agriculture... Une nouvelle graine a alimenté cette dynamique en 2021 : le lancement de la Coupe de France du potager, organisée par l'association Landestini ! Ce concours inédit et gratuit s'adresse aux établissements scolaires et aux structures jeunesse soucieux de préserver l'environnement.

Le centre municipal de loisirs Paul-Roze a remporté deux prix lors de la Coupe de France du potager. Le premier dans la catégorie « On est prêt », pour sa gestion des ressources et son adaptation au changement climatique. Le deuxième concerne le coup de cœur du public. Ces prix font suite à un long travail pédagogique et à l'accompagnement d'animateurs et de jardiniers municipaux.

#### Chiffres clés sur le potager de Paul Roze

**ENVIRON**

**50 BACS DE CULTURE**

**2 SERRES**

**3 GRANDS CHAMPS DE FRAISES**

**40 ARBRES FRUITIERS**

**1 ESPACE DÉDIÉ AUX HERBES AROMATIQUES**



# Des commerces de proximité et une activité économique **au service de la qualité de vie d'Antony**

La proximité des services et des commerces essentiels est capitale pour une ville qui favorise les modes de vie durables. À Antony, il est donc primordial que les habitants puissent avoir en cœur de ville et sur les différents pôles de vie des commerces dynamiques et accessibles.

## La rénovation de la place Patrick Devedjian est terminée

Inaugurée le 19 septembre 2021, la place Patrick Devedjian est le nouveau cœur battant d'Antony. Spacieuse, elle s'impose déjà comme un point de repère dans l'animation de la vie locale.

### Un souhait concerté...

Les prémices de la future place ont été enrichis grâce aux idées des Antoniens, collectées lors d'une concertation proposée du 15 septembre au 15 octobre 2016. Le questionnaire a été conçu en prenant en compte certaines contraintes liées à l'état actuel de la place et à des objectifs que s'est fixés la Ville. 692 personnes ont répondu au questionnaire sur le site internet de la Ville. 21 contributions ont été déposées sur le registre proposé à l'Hôtel-de-Ville. Les participants se sont prononcés pour une place animée, entourée d'immeubles contemporains, un lieu de rencontre apaisant et verdoyant, où l'on pourrait s'attabler à la terrasse d'un café ou d'un restaurant, y compris en soirée

### ... devenu réalité

Face au marché, la nouvelle place accueille depuis le printemps 2021 trois restaurants, qui sont locataires de surfaces commerciales acquises par la Ville. Ces établissements privilégient les produits en circuit-court, du terroir et bien sourcés s'ils viennent de plus loin. L'aménagement de cette place a permis à ces trois établissements de bénéficier de larges terrasses propices à la convivialité. Sur cette même place, la Ville a accompagné et soutenu l'implantation de trois nouvelles activités : un comptoir à thés, une boulangerie artisanale et un marchand-réparateur de vélos.

#### Chiffres clés

**MONTANT TOTAL DU PROJET :**  
**2 458 000 €**

**AU MOINS 80 EMPLOIS CRÉÉS**  
**GRÂCE AUX COMMERCES**  
**DE LA PLACE PATRICK DEVEDJIAN**

## Soutenir les associations de commerçants

Antony continue de manifester son soutien aux commerçants, et en particulier depuis le début de la crise sanitaire. Elle subventionne tous les ans les 5 associations de commerçants ainsi que l'association de métiers d'art pour la promotion de leurs activités. En 2021, un petit train de Noël a par exemple parcouru les rues d'Antony pour faire découvrir le patrimoine historique et les commerces de la Ville aux habitants. À chacune des 4 stations aménagées pour l'occasion, des animations étaient prévues par les commerçants.

## Vrac et vélo : comme sur des roulettes

Après l'achat d'un local commercial vacant, la Ville y a implanté en 2021 l'épicerie de produits biologiques et en vrac Le sac de Graines. Une nouvelle boutique de vrac devrait ouvrir ses portes avenue Aristide Briand en 2022 !

- 5 magasins bio à Antony (et bientôt 1 de plus pour le quartier Jean Zay !)
- 3 réparateurs de vélos à Antony, dont 1 mobile (et bientôt 1 de plus pour le quartier Jean Zay !)





## Le pôle de compétitivité Systematic

La Ville et le pôle de compétitivité Systematic poursuivent leur partenariat. L'objectif ? Faire d'Antony un territoire plus attractif pour les entreprises du numérique, de l'électronique, de l'optique et de l'informatique. Cela se concrétise par différentes actions, notamment événementielles. Les précédents événements thématiques ont réuni plusieurs centaines de personnes sur les thèmes «Smart City», «Industrie 4.0 et territoires» et «Numérique et Environnement». En novembre 2021, se sont tenues des «Rencontres business» où une quarantaine de TPE/PME antoniennes ont pu échanger avec les ETI et grandes entreprises locales. Le partenariat sera reconduit en 2022 et un événement de plus grande ampleur sur la thématique de la santé et des dispositifs médicaux est prévu.

## Antony, un véritable acteur de l'Économie Sociale et Solidaire

### Un site aux dimensions hors-normes dédié à l'ESS

Plateau Urbain est une coopérative spécialisée dans l'urbanisme transitoire (ou éphémère). C'est à elle qu'a été confiée la PADAF (Plateforme des Acteurs de Demain Absolument Fantastique). Avec son espace de 22 000 m<sup>2</sup>, il s'agit du plus grand plateau d'économie éphémère. Au sein des anciens entrepôts logistiques d'Universal Music, laissés vides pendant deux ans, la Plateforme des Acteurs de Demain Absolument Fantastique (PADAF) accueille des activités artistiques, artisanales, associatives de l'ESS et du réemploi/recyclage/réutilisation. Des activités commerciales et de loisirs ouvertes sur la ville sont également en montage. La Plateforme jouxte un centre d'hébergement d'urgence géré par l'association Aurore, avec l'objectif de défendre la mixité dans la ville et le droit de tous à un parcours d'intégration inclusif. La Ville se positionne comme créatrice de lien social entre les acteurs impliqués ; en 2021, elle a réalisé la fresque décorative sur le bâtiment.

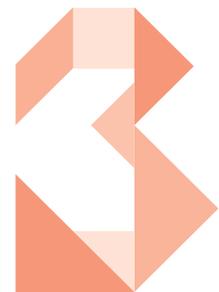
### Et après ? Plus d'ESS à Antony

#### Un Conseil de l'ESS

À l'avenir, Antony souhaite mobiliser les acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire de son territoire à travers la constitution d'un Conseil de l'ESS. Un travail autour des synergies des entreprises d'insertion et le lancement d'appels à projet permettront de structurer et de verticaliser le secteur de l'ESS. En 2021, la Ville emploie 26 personnes dans le cadre de l'insertion professionnelle (ETP).



chapitre



Démocratie continue,  
qualité et accessibilité des services  
publics, cohésion sociale...

**vers une nouvelle forme  
de prospérité ?**





**Et les citoyens, dans tout ça ? La transition écologique n'implique-t-elle que des problématiques scientifiques ? Faut-il choisir entre écologie et confort ? Les habitants ne sont-ils pas prêts pour ces changements ? Coupons court aux préjugés !**

Des bâtiments mieux isolés, une alimentation saine et accessible, des espaces naturels en ville, la possibilité de se déplacer en toute sécurité... une transition écologique bien menée permet d'améliorer le quotidien de la population.

**Budget participatif, service de démocratie participative, formation des citoyens de demain, santé de la population... à Antony, la dimension collaborative et solidaire fait pleinement partie des pratiques pour mener la transition de la Ville. Et ça n'est pas une contrainte, loin de là !**

**En plaçant la coopération citoyenne au cœur de son action, l'expérience montre que le niveau d'ambition est placé très haut.**

## Utile à l'intérieur, récompensé à l'extérieur !

La participation citoyenne et la concertation rapprochent les habitants des services et des projets de leur Ville.

À travers le budget participatif, la Ville souhaite aller plus loin en donnant des moyens aux habitants pour réaliser des projets d'intérêt général. Pour sa troisième édition spécialement dédiée au développement durable, 20 initiatives ont été élues. Les projets lauréats ont été annoncés lors du Conseil municipal du jeudi 2 décembre 2021 !

### Le budget participatif 2021 à Antony, c'est...



Une enveloppe de **600 000 €** dédiée au dispositif (+ **20 %** par rapport à 2020)



L'équivalent de **9,70 €** par habitant, contre **6,50 €** en moyenne en France



**20** projets élus par les **1 126** habitants qui ont participé au vote

### Quels sont les lauréats 2021 ?

- Le tri sélectif dans les parcs d'Antony
- Une micro-forêt sur une surface minérale
- Un nouveau jardin collectif à Antony (les jardins de l'Abreuvoir)
- La sécurité routière et piétonne de la rue Céline
- Une boîte à dons et à échanges entre habitants
- Un vélo triporteur pour se balader avec les personnes âgées ou handicapées
- Un stationnement vélos sécurisé à la gare RER Parc de Sceaux
- L'atlas et l'inventaire de la biodiversité communale
- Un abri vélos sécurisé au Noyer-Doré
- De nouveaux espaces de jeux et la végétalisation de la cour de l'école des Rabats
- La rénovation du terrain de pétanque du Parc Heller
- Un frigo solidaire pour éviter les gaspillages
- Un parc de street workout à Antony
- Des parkings végétalisés au niveau de l'avenue du Noyer-Doré
- La végétalisation des murs du gymnase Velpeau
- Une table de ping-pong rue de l'Annapurna
- Un cadastre en ligne de l'énergie solaire
- Un poulailler collectif au quartier Descartes
- Un stationnement vélos face à l'École Nouvelle, au Noyer Doré et à la gare RER Parc de Sceaux
- Des panneaux pédagogiques sur l'écologie dans les aires de jeux



### La Ville récompensée pour son budget participatif dédié au développement durable

La 6<sup>ème</sup> édition des Trophées de la Participation et de la Concertation, organisée par le think tank Décider ensemble et La Gazette des Communes, a récompensé la Ville pour son budget participatif 2021 dédié au développement durable ! La démarche d'Antony a été saluée par le jury.

### Citizen Lab : la nouvelle plateforme dédiée à la participation citoyenne

Cette année, la Ville a mis en ligne une nouvelle plateforme dédiée à la démocratie participative, via l'outil Citizen Lab. Sur [participer.ville-antony.fr](https://participer.ville-antony.fr), chaque citoyen peut faire entendre sa voix ! Ce dispositif ouvert, innovant et très pratique accompagne les consultations, concertations, budgets participatifs et autres sondages à l'échelle de toute la commune. Si tous les visiteurs peuvent consulter les projets et lire les commentaires, il est nécessaire de s'inscrire grâce au dispositif FranceConnect pour participer aux débats et apporter sa contribution, de manière simple et sécurisée !



Pour en savoir plus sur les projets lauréats



À insérer d'urgence dans votre barre de favoris !

## Service de démocratie participative

Le service démocratie participative vise à renforcer la participation des citoyens sur les politiques mises en œuvre sur le territoire. À Antony, le service réalise des consultations sur les projets, quelle qu'en soit l'échelle, auprès des habitants. Cette volonté peut prendre plusieurs formes : consultation, concertation ou encore co-construction. L'enjeu est de placer le citoyen, les antoniens, au cœur des décisions. C'est une double responsabilité : celle de la Ville qui s'engage à respecter la voix de ses habitants et celle des citoyens à s'impliquer davantage dans les décisions qui les concernent. Parallèlement à cela, la Ville a créé un service Proximité qui vient compléter ce dispositif de démocratie participative. Il constitue la porte d'entrée de l'ensemble des signalements et des requêtes des antoniens. En 2022, la Ville envisage de fusionner ces deux services sous une même direction : la Direction Démocratie Locale.

## LE SAVIEZ-VOUS ?



Antony est la seule ville du bassin parisien à avoir consulté les habitants sur l'extension de la Zone à faibles émissions (ZFE). Les quelque 5 000 réponses ont globalement approuvé la proposition. Depuis 2021, les véhicules les plus polluants (Crit'Air 5) sont interdits sur le territoire communal. Les restrictions de circulation seront étendues dans les mois et années à venir, chaque étape étant précédée d'une consultation auprès des habitants et d'un nouvel arrêté municipal.

## Le point sur les consultations antoniennes

### PRÉCÉDEMMENT



#### Les jardins partagés de la rue de Massy (2020)

- 1 consultation en amont du projet
- Plusieurs visites participatives ont été organisées avec environ 50 habitants
- 6 ateliers de concertation réalisés avec les habitants et les acteurs locaux

#### Le bois de l'Aurore (2019-2020)

- Le réaménagement du bois de l'Aurore s'est fait en étroite collaboration avec les habitants, et plus particulièrement les riverains de ce poumon vert urbain.
- Visites participatives et réalisation d'une enquête publique
- Ateliers avec les habitants

#### L'aménagement de la rue Auguste Mounié (2019)

- 5 215 participations enregistrées
- 3 968 réponses en ligne
- 1 247 réponses manuscrites

### À VENIR



Une consultation sur l'aménagement du **Parc Heller** sera lancée en amont du projet. La suite en 2022 !

### EN CE MOMENT



#### L'aménagement de la rue de l'Église (2021-2022)

- Après l'ouverture du Théâtre Firmin Gémier - Patrick Devedjian et la réhabilitation de la place du Carrousel, la Ville envisage de réaménager la rue de l'église pour la rendre plus agréable pour les promeneurs et les usagers des circulations douces.
- Le dispositif de participation a intégré l'avis de toutes les parties prenantes impliquées, dont les comités vélo et handicap.
- 1 consultation réalisée en novembre et décembre 2021 dont les résultats seront compilés et communiqués début 2022

# Solidarité et cohésion sociale : bien vivre tous·tes ensemble !

## Analyse des besoins sociaux et Conseil du Bien Vivre Ensemble

En 2021, la Ville a réalisé l'**analyse approfondie des besoins sociaux** de sa population afin d'orienter son action sociale sur les prochaines années. Pilotée par le Centre communal d'action sociale (CCAS) et une société indépendante spécialisée, ce décryptage des besoins réels des antoniens a été affiné par des rencontres bi-mensuelles thématiques avec les associations œuvrant pour la solidarité. S'en dégage une évolution de la population antonienne, globalement plus jeune et composée de nouveaux habitants.

Ce travail a été présenté et débattu dans plusieurs instances, dont le Conseil du Bien Vivre Ensemble qui rassemble des associations, des acteurs de l'économie sociale et solidaire, des communautés religieuses et/ou des citoyens. Il aborde des thèmes comme le handicap, la jeunesse, la santé mentale ou encore le dialogue inter-religieux. Les séances publiques du Conseil du Bien Vivre Ensemble ont lieu de manière trimestrielle dans la salle du Conseil municipal et ont rassemblé en 2021 entre 30 et 60 personnes à chaque réunion.

## Une prise en compte plus équitable des revenus dans la tarification des services familiaux

Restauration scolaire, crèches, centres de loisirs, activités artistiques au Château Sarran pour les enfants... La tarification des prestations extra et périscolaires s'applique selon un dispositif garantissant davantage d'équité. Chaque famille paie proportionnellement à ses revenus et en fonction du nombre de ses enfants, dans les limites d'un plancher et d'un plafond : on parle de la **tarification au taux d'effort**. Quel que soit le niveau des revenus, la participation des familles reste inférieure au prix de revient des prestations.

## Logement social : aides et accompagnement

En 2021, le Fonds de solidarité logement (FSL) a évolué. Ce dispositif aide financièrement les habitants des Hauts-de-Seine qui rencontrent des difficultés pour accéder à un premier logement ou se maintenir dans leur logement actuel. Le quotient familial est devenu le principal critère d'éligibilité aux aides, avec un plafond de 800 € pour les personnes seules et les couples sans enfant et un plafond de 850 € pour les familles monoparentales ou les couples avec enfants.

La Ville mène une politique de prévention sur le logement social. À ce titre, le CCAS anime la commission de prévention aux impayés de loyers (CPIL), assure des missions d'accompagnement social lié au

logement en partenariat avec le Conseil départemental et permet une domiciliation des personnes sans domicile stable.

## Distribution de repas

Le CCAS soutient l'action de l'entreprise d'insertion traiteur La table de Cana, en ayant distribué cette année 550 repas et 1 350 desserts à des associations solidaires de la Ville. Elle a également accompagné l'épicerie sociale et solidaire Ma P'tite Échoppe grâce à 108 000 € de subventions, et la commande de 176 paniers pour des personnes sans domicile stable et des résidents d'EHPAD.



## Expérimentation Territoire Zéro Chômeurs Longue Durée

Cette année, la Ville s'est engagée dans le dispositif Territoire zéro chômeur de longue durée (TZCLD). Il s'agit d'une expérimentation territoriale qui vise à résorber le chômage sur un territoire donné ; son originalité réside dans le fait de partir des compétences et des envies des personnes privées durablement d'emploi pour créer de nouveaux services. Il ne s'agit pas d'emplois en concurrence avec des activités existantes, mais bien supplémentaires ou complémentaires. Deux quartiers antoniens sont concernés par la première phase du projet : Pajeaud et le Noyer-Doré. En 2021, 3 réunions de 40 responsables associatifs, Pôle Emploi, Chambre de commerce 92, Conseil Départemental et élus municipaux - accompagnés par un bureau d'études - ont eu lieu en vue de préparer le dépôt de la candidature des quartiers. Au niveau local, le projet se structure aussi : recensement des activités utiles qui n'existent pas ou trop peu, identification des compétences, des souhaits et des accompagnements nécessaires aux chômeurs du territoire et échanges sur ces deux sujets avec les Antoniens des quartiers Pajeaud et du Noyer-Doré.

# L'égalité femmes-hommes, une des priorités de l'action municipale

La thématique portée en 2021 et prolongée en 2022 en matière d'action sociale est la lutte contre les violences faites aux femmes. L'action conjointe du CCAS, de la Ville et des associations se structure depuis la création de la délégation en 2020.

## Structurer la politique publique de la Ville

L'association « Centre Hubertine Auclert - Centre Francilien pour l'Égalité femmes-hommes » a pour objectifs de sensibiliser, de former et d'informer tous les publics à la nécessité de lutter contre les inégalités et les discriminations fondées sur le sexe et le genre et de promouvoir l'égalité femmes-hommes. En 2021, la Ville a décidé d'adhérer à cette association puisqu'elle s'inscrit pleinement dans cette dynamique.

La convention a permis, au mois de septembre, de proposer une formation aux élus et responsables de service, pour les sensibiliser à une culture commune de l'égalité.

## Lutter contre les violences faites aux femmes

### Par la sensibilisation

Dans le cadre de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes (25 novembre 2021), la Ville s'est associée à toutes les boulangeries d'Antony en y distribuant des sachets pré-imprimés sur lesquels étaient inscrits les numéros d'urgence nationaux et locaux, ainsi qu'un violentomètre. C'est une réglette colorée qui classe une vingtaine de comportements inappropriés, permettant à toutes et tous de faire évoluer les mentalités et d'éviter tout sentiment d'impunité.

### Par la protection

Cette année, la Ville a instauré un **partenariat** entre le CCAS et le commissariat grâce à la mise en place de "Bons pour taxi". Lors d'un dépôt de plainte, ce dispositif permet aux femmes victimes de violences conjugales de se voir offrir un trajet en taxi pour se rendre à l'Institut médico-judiciaire de Garches afin de faire constater leurs blessures, le diagnostic médical ne pouvant être réalisé à Antony.

## Élargir l'horizon professionnel des jeunes filles

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021, Antony est la 2<sup>ème</sup> ville à devenir membre associé de **Capital Filles**, une association qui accompagne les lycéennes dans leur choix d'orientation sous la forme d'ateliers collectifs et de tutorats. L'une des forces du dispositif est de s'appuyer sur la mobilisation d'un vaste réseau de plus de 1 000 « marraines », issues d'entreprises et d'institutions partenaires. La ville est doublement engagée dans le projet, puisqu'il a été présenté aux lycéennes du projet Descartes et IO élues et agents municipales sont devenues marraines.

## Valoriser les antoniennes

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes (8 mars), la Ville est allée à la rencontre de 8 Antoniennes. Dans ces portraits, elles ont été interrogées sur l'égalité femmes-hommes dans leur milieu professionnel, sur leur vision des droits des femmes en 2021 et ceux qui restent à conquérir. Du 1<sup>er</sup> au 8 mars, chaque jour, un portrait a été publié sur les réseaux sociaux de la Ville. En parallèle, le visage des 8 femmes était également à l'honneur sur l'affichage urbain dans tous les quartiers d'Antony. La Ville a remporté le 9 décembre dernier à Rennes le Prix Cap'Com, lors du Forum de la communication publique et territoriale, dans la catégorie communication citoyenne !



## L'action sociale en 2021, c'est aussi...

En 2021, le CCAS a soutenu plus de 200 étudiants. Chèques et distributions alimentaires, démarches administratives, de droit, de logement, de santé... Plusieurs services leur ont été proposés grâce à la mobilisation des acteurs associatifs dans cette permanence.

L'organisation en novembre 2021 du premier Comité local handicap : une quinzaine de personnes, de structures et d'associations mobilisées.

La signature en avril 2021 d'une convention avec la plateforme gouvernementale Accès Libre, qui a pour objectif de recenser l'accessibilité des bâtiments publics et privés en France. Plusieurs dizaines de recensements ont déjà été faits à Antony !

# Des petits aux plus grands, formons les citoyens de demain !

## Établissements (scolaires) en Démarche de Développement Durable

Focus sur un projet structurant de la politique de développement durable de la Ville d'Antony : la démarche E3D. Elle a pour objectif d'instaurer une culture du développement durable partagée en mobilisant l'ensemble des acteurs des établissements scolaires, et en premier lieu les élèves.



**Rencontre avec Éric Bernard, conseiller pédagogique départemental à l'Académie de Versailles (sciences et éducation au développement durable)**

### En quoi la démarche E3D engage-t-elle les établissements scolaires et les élèves dans une démarche de développement durable ?

Une démarche E3D est une démarche qui engage l'école dans sa globalité et doit permettre une participation réelle à la transition écologique. Chaque acteur est donc mobilisé dans le développement durable, que ce soient les élèves, les enseignants, les parents d'élèves et tous les partenaires possibles (ATSEM, personnel de ménage, animateurs périscolaires...). C'est une démarche qui associe sensibilisation et action. Les enfants sont au centre de cette démarche, ils deviennent des « experts » qui jouent un rôle primordial, notamment d'ambassadeurs auprès de leur famille.

### Concrètement, comment intégrer le corps enseignant et les élèves en même temps ?

Les enseignants et les élèves vont travailler ensemble autour de projets sur le développement durable. Les enseignants vont guider les élèves, les accompagner dans l'acquisition des connaissances nécessaires autour de la problématique travaillée. Puis les enfants seront à même de proposer des actions à mettre en place dans leur école pour améliorer une problématique liée au développement durable. Ils seront ensuite chargés de leur réalisation et de leur suivi avec l'aide de l'enseignant et des partenaires mobilisés !

### Comment accompagnez-vous la Ville d'Antony dans cette démarche ?

Mon travail consiste à accompagner et aider au mieux les équipes enseignantes, par la formation (qu'est-ce que le développement durable ? Comment l'enseigner aux élèves ? Comment mettre en place une démarche E3D ?), l'aide à la conception de projets et le suivi de leurs projets autour du développement durable.

### Quelles actions peuvent être mises en place in fine dans les écoles ?

Les actions mises en place dans les écoles doivent répondre à des problématiques spécifiques et sont donc très variées. Mais on peut trouver :

- Responsable de nettoyage de la cour de récréation
- Responsables « eau » et/ou « électricité »
- Mise en place de jardins pédagogiques pour le retour de la biodiversité et la culture de plantes
- Gestion et utilisation d'un composteur et/ou d'un récupérateur de pluie par les élèves
- Tri des déchets à la cantine
- Création d'un *repair* trottinettes/vélos en maternelle
- Mise en place de points de collecte (piles, bouchons, stylos...)
- Ateliers de valorisation des déchets (papier recyclé, art plastique)
- Création d'expositions de sensibilisation

La liste n'est pas exhaustive, loin de là. Ça n'est qu'un petit aperçu !



Objectifs de développement durable de l'ONU



**Est-il possible de mesurer l'impact d'une école sur l'environnement avant et après son implication dans la démarche ?**

Pour mesurer l'impact de ces actions, il y a différents critères :

- L'ambiance apaisée dans l'école entre enfants, enseignants et parents
- L'attitude et le comportement des élèves en rapport avec les problématiques de développement durable travaillées
- Les mesures concrètes : consommation en électricité et en eau de l'école, masse des déchets de cantine...
- Les modifications visuelles de l'école (revégétalisation...)

**La commission E3D lancée en 2021 va permettre :**

- La nomination d'un référent EDD dans chacune des écoles
- La mise en place d'une plateforme collaborative de ressources entre l'Éducation nationale et la Ville
- La mise en place d'une formation de 3h pour l'ensemble des directeurs d'école de la Ville et une autre de 6h pour 70 professeurs des écoles
- L'engagement d'un travail autour de la fresque de la renaissance écologique avec 4 écoles pilotes (écoles élémentaires La Fontaine, Velpéau, et Paul Bert ainsi que l'école primaire Dunoyer de Ségonzac)

**À Antony, quelles étapes ont été franchies en 2021 et quelles sont les prochaines échéances en 2022 ?**

En 2021, la dynamique a été créée entre les écoles, la mairie et l'Inspectrice avec l'objectif commun de travailler ensemble sur le développement durable. En 2022, des formations pour les enseignants et directeurs seront réalisées, puis la mise en place concrète de démarches E3D dans certaines écoles sera entamée, avec une collaboration avec la mairie et un suivi par moi-même !



**LE SAVIEZ-VOUS ?**

À Antony, 2 établissements scolaires sont déjà labellisés depuis 2019 pour leur démarche de développement durable : le Lycée Descartes et l'école élémentaire du Noyer-Doré (niveau I).





### Ateliers nature

Les ateliers nature sont organisés dans les écoles d'Antony et dispensés par une animatrice nature sur les temps scolaires depuis de nombreuses années. Interrompus en 2020/2021, les ateliers ont repris pour 2021/2022 ! 20 classes suivront des ateliers autour de 10 thèmes : abeilles, arboretum, biodiversité, déchets, eau, énergie, oiseaux, petites bêtes, petits gestes, traces...

### Les séjours forment la jeunesse

En plus de son pôle administratif, la direction jeunesse-séjours est composée de deux centres de vacances : l'un à la mer dans le Golfe du Morbihan (Kerjouanno), appartenant à la Ville depuis 1967. Le deuxième est situé à la montagne en Haute-Savoie (Samoëns) et il appartient quant à lui à la Ville depuis 1981. Depuis 2012, l'Espace jeunes le "II" et les ateliers nature composent également cette direction.

### Classes virtuelles

Pour pallier à l'impossibilité d'accueillir les jeunes antoniens en classes découvertes pour cause de Covid-19, le service jeunesse a mis en place un projet dématérialisé de "classes de découverte à distance", en lien direct avec les équipes des centres de vacances de Kerjouanno et Samoëns. Il a donc été décidé dès le mois de décembre 2020 de proposer 1 séjour d'une semaine par classe, décliné en 3 thèmes par destination. Près de 310 élèves sont donc virtuellement partis en classe de découverte, entre 1 à 2h par jour pendant 4 jours. Au total, 13 classes réparties dans 5 écoles ont participé à cette expérimentation. Au-delà du maintien du lien entre les enfants et les centres de vacances, les classes virtuelles ont également permis de développer la pratique du numérique dans les écoles.



## Une fresque pour apprendre et imaginer

Des membres volontaires du Conseil des Jeunes Citoyens ont été sensibilisés à la fresque proposée par l'association de Renaissance Écologique avec des élus de la Ville lors d'ateliers dédiés.

La fresque de la renaissance écologique est un outil à la fois ludique et éducatif, qui permet d'illustrer les enjeux systémiques du développement durable, de saisir les enjeux environnementaux et sociétaux par une approche pluridisciplinaire. Celle-ci nourrit notre imaginaire, nous interpelle sur notre avenir. Les jeunes du CJC pourront à leur tour initier des élèves antoniens.

Les médiathécaires de la Ville ont également manifesté leur enthousiasme pour être formés et pouvoir sensibiliser les Antoniens à leur tour dès 2022.

## Réussite éducative

Le Club Ado Réussite a organisé un séjour pour 14 adolescents et 4 adultes en Bourgogne durant les vacances de la Toussaint. Un travail a été engagé avec l'écocentre de Bourgogne, un espace associatif de sensibilisation à l'environnement et au développement durable. Chacun a pu réfléchir à sa consommation, à ses habitudes et ainsi prendre conscience de son impact. La démarche de l'écocentre de Bourgogne est d'aborder avec la jeunesse et tous ceux qui en manifestent l'envie, les nouveaux modes de vie possibles et réalisables pour préserver la planète et son environnement.

L'association GYGO travaille en partenariat avec les écoles Anatole France et Noyer Doré avec l'objectif d'éveiller à la nature, au vivant et à la biodiversité. Elle intervient et accompagne les enseignants dans leur démarche pédagogique autour de la thématique environnementale. Avec l'association Lire et Faire Lire, GYGO a mis en place des ateliers de lecture sur le thème du développement durable. L'association propose aussi des ateliers collectifs de jardinage en famille tous les mardis de 16h30 à 18h00 dans les jardins partagés de la rue de l'Annapurna.

Le Conseil Citoyen du Noyer Doré a, quant à lui, initié, dans le cadre de la SERD (Semaine Européenne de Réduction des Déchets), une chasse au trésor, en partenariat avec les écoles Anatole France et Noyer Doré et l'association Pierre Kohlmann. Des livres sur le thème du développement durable ont été offerts par le Conseil Citoyen du Noyer Doré aux classes des deux écoles.



## Bourses aux projets

Tous les ans, la Ville soutient des projets mis en place dans les écoles en apportant une aide technique, pédagogique ou financière. En 2021, le budget dédié à cette bourse a été augmenté en passant de 10 000 € à 15 000 €, et les projets en lien avec le développement durable ont été privilégiés. Sur 22 projets présentés, 12 sont en lien direct avec le développement durable (étude de la faune, potager dans l'école...).

## Ateliers dans les centres municipaux de loisirs en lien avec les 17 Objectifs de Développement durable des Nations Unies

La Direction de l'éducation accueille près de 1 200 enfants dans ses centres de loisirs tous les mercredis. Dans chaque centre, une équipe d'animateurs met en œuvre un projet pédagogique adapté à l'âge et aux besoins des enfants. Il ne concerne pas uniquement le développement durable mais est cohérent avec le projet éducatif de territoire, qui vise à développer la citoyenneté et le vivre ensemble, à sensibiliser les enfants au respect des différences, en prenant notamment en compte l'accueil des enfants porteurs de handicap.

De nombreux ateliers sont dispensés par les acteurs associatifs (artistiques, scientifiques, numériques, sportifs...) ; c'est par exemple le cas de l'association CO-Énergie, qui a réalisé une quinzaine d'ateliers entre juin 2020 et juin 2021, dans les centres municipaux de loisirs du Parc Heller, de Ferdinand Buisson et Dunoyer de Ségonzac. Environ 240 enfants ont été sensibilisés aux thématiques de l'alimentation durable, du gaspillage alimentaire ou encore de la pollution des océans.



## Question alimentaire

### Restauration scolaire

Depuis 2019, la loi EGalim (loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous) propose des mesures pour améliorer la restauration collective, notamment celle des écoles. La diversification des plats, la provenance des produits et la lutte contre le gaspillage alimentaire sont concernées. Pourtant, Antony n'a pas attendu ce texte pour mettre en place des initiatives écologiques auprès des jeunes liées au développement durable et à la préservation de l'eau !

### Avancez ensemble

Dans une démarche écoresponsable, les directeurs d'établissement, les représentants des parents d'élèves et une diététicienne participent à la commission de restauration. Cette instance de concertation autour de la restauration scolaire répond à la volonté de la Ville de satisfaire ses convives.

### Diversification alimentaire

Dans les écoles, la Ville impose à son prestataire une diversification des protéines (viande, poisson...) et un repas végétarien par semaine. Elle lui demande aussi d'introduire davantage de produits durables et locaux.

### Du matériel renouvelé

La Ville a rénové sa cuisine centrale, où sont préparés les repas servis aux scolaires. Elle optimise ainsi la qualité de ses menus, favorise l'emploi local et réduit les distances de livraison, inscrivant ainsi la Ville dans une démarche de consommation durable.

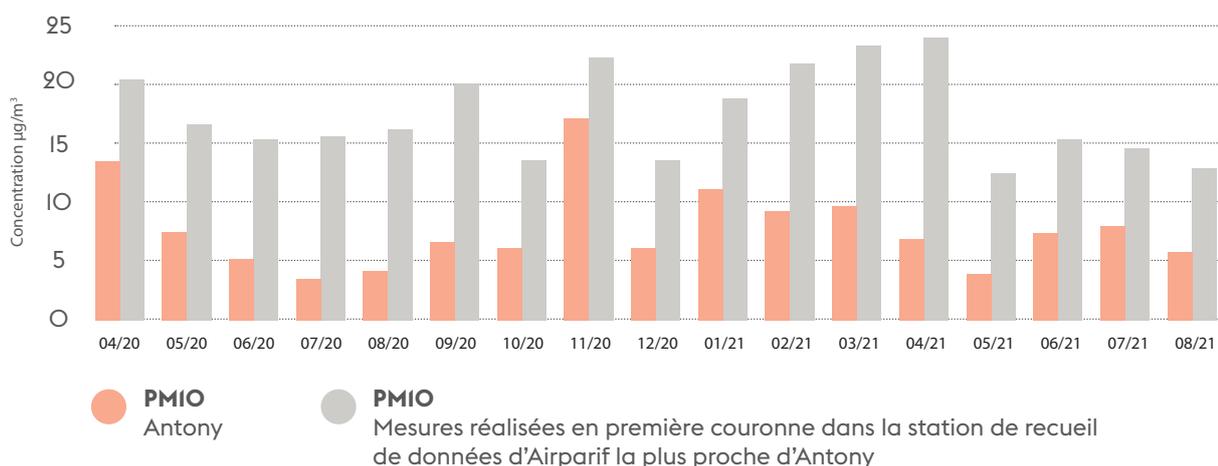


# Santé environnementale : “mieux vaut prévenir que guérir”, ça fonctionne !

## Inspirer, expirer... de l'air de qualité

Depuis plusieurs années, la Ville a mis en place une stratégie novatrice pour mesurer efficacement les polluants et améliorer la qualité de l'air respiré par ses habitants. En 2015 déjà, Antony expérimentait des bios-tations capables de suivre annuellement l'évolution de certains polluants grâce à des plantes, aux vertues dépolluantes par ailleurs. Depuis 2016, des mesures ponctuelles et régulières de l'air sont réalisées par le Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). En 2020, 16 capteurs de la pollution de l'air extérieur (dispositif Atmotrack) ont été installés dans tous les quartiers de la ville permettant aux habitants d'être informés en temps réel grâce à l'application Caeli (disponible sur Android et iOS). Ils seront complétés par d'autres capteurs incorporés aux horodateurs (solution Park&Breathe) ; 3 ont déjà été installés fin 2021 et une dizaine de capteurs supplémentaires suivra en 2022. Pour aller plus loin encore, la Ville a lancé une expérimentation à l'automne 2021 en installant des “capteurs pollens”. Ces outils seront capables de fournir des informations sur la concentration de pollen en temps réel, permettant d'alerter la population locale au printemps prochain via les canaux de communication de la Ville, avant d'éventuelles crises allergiques.

**Qualité de l'air mensuelle sur Antony**  
Exemple de comparaison sur les PM10  
(PM10 : poussières en suspension dans l'air ayant un diamètre de 10 micromètres)



En comparaison des données recueillies par la station installée en petite couronne, la qualité de l'air à Antony est bien meilleure. En effet, la concentration de PM10 y est inférieure, tous les mois de l'année (d'avril 2020 à août 2021). Ce schéma révèle des écarts plus importants durant les printemps et étés 2020 et 2021. Des données supplémentaires seront publiées sur le site Internet de la Ville ([ville-antony.fr](http://ville-antony.fr)).

*L'idée est de doter la Ville d'une boîte à outils innovants pour prévenir, suivre et surveiller la qualité de l'air. Grâce aux données fournies, nous serons en mesure de mener des actions de sensibilisation et d'éducation auprès des habitants. **Antony bénéficie globalement d'une bonne qualité de l'air !***

**Ioannis Vouldoukis,**  
Conseiller Municipal délégué à l'Hygiène,  
à la Santé et aux Sciences



## Agir contre la désertification médicale

Face à un phénomène national et local de disparition progressive des cabinets médicaux de médecine de ville, l'objectif d'Antony est d'attirer de nouveaux généralistes. En 2021, la Ville a engagé un processus d'acquisition pour un local de 270 m<sup>2</sup> entre les rues Bourgneuf et de l'Abbaye, appartenant au bailleur social Hauts de Bièvre Habitat (1,2 millions d'euros). Des travaux estimés à 500 000 euros seront réalisés pour y accueillir une future maison médicale : aménagement de cabinets médicaux et d'espaces indispensables au bon fonctionnement du lieu (secrétariat, salle d'attente...). Le projet s'oriente vers la création de 8 ou 9 cabinets médicaux, dont 6 ou 7 seraient consacrés à de la médecine généraliste, les autres étant dédiés à des professions paramédicales (infirmières notamment). Après la finalisation du projet, l'année 2022 verra les travaux se réaliser dans la perspective d'une livraison de l'équipement en fin d'année.

La Ville est également mobilisée sur la **santé mentale** avec un conseil local de santé mentale très actif (organisation en janvier 2022 d'une formation "Premiers secours en santé mentale" par le CCAS).

De façon générale, la Ville apporte un soutien actif à toutes les actions qui peuvent contribuer à améliorer et à diversifier l'offre de soins à Antony, à améliorer le parcours du patient, à optimiser le fonctionnement des structures de santé. Il est par exemple envisagé d'accueillir dans un bâtiment communal un centre d'autodialyse. Ce projet est mené en partenariat avec l'hôpital privé d'Antony.



## Centre de vaccination

Le CCAS a ouvert un centre de vaccination Covid-19 le 15 mars 2021. Avec 90 772 injections réalisées depuis son ouverture (chiffres arrêtés au 24 janvier), il est un des plus dynamiques des Hauts-de-Seine. Il continue de recevoir du public pour les doses de rappel mais aussi pour la vaccination des enfants de 5 à 11 ans avec une dose pédiatrique adaptée, ouverte depuis début 2022. Le centre de vaccination est ouvert du mardi au samedi à l'espace Vasarely, place des Anciens-Combattants-d'Afrique-du-Nord. La prise de rendez-vous est obligatoire et peut s'effectuer par téléphone (01 40 96 31 22) ou sur doctolib.fr.



## La victoire de la prévention

L'Établissement Français du Sang (EFS) a attribué en avril 2021 « trois cœurs » à la Ville pour ses actions en faveur du don du sang, de plaquettes et de plasma. Cette distinction confirme la mobilisation de la Ville qui contribue à sauver des vies en organisant régulièrement des collectes sur son territoire communal.

Antony a reçu en avril 2021 le **3<sup>ème</sup> prix de "Mon territoire de prévention"** dans la catégorie "**Prévention du surpoids, du diabète et de l'obésité**", organisé par le club Acteurs de la Prévention. Ce label attribué à la Ville met en lumière des initiatives locales telles que les Ateliers Santé Ville (ASV) organisés en faveur des jeunes du quartier Noyer-Doré.

À l'occasion d'Octobre Rose, le semi-marathon organisé par la ville pour la prévention du cancer du sein et la promotion du dépistage a réuni plus de 200 professionnels de santé dans les rues d'Antony.





ville Antony

Crédit photo : Élodie Arnaud, Adobe Stock – Conception : O tempora